

Circulaire de Rentrée Année scolaire 2025/2026

Vous trouverez au fil de ce fascicule les renseignements utiles à la rentrée scolaire 2025/2026 :

Dates à retenir, précisions importantes quant au fonctionnement de l'établissement, rappels divers, ... Toutes ces informations seront consultables sur le site internet de l'établissement dans la rubrique « Infos pratiques ».

En vous remerciant de la confiance que vous nous manifestez par l'inscription de vos enfants, nous redisons que c'est en partenariat avec vous que nous pourrons mener à bien notre mission auprès d'eux, et nous vous prions de croire en notre entier dévouement.

A tous, très bon été et excellentes vacances.

Quelques dates à retenir à l'Ecole :

	Maternelle				Primaire																		
	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2															
<u>Accueil des nouveaux élèves de Mongré</u>		Vendredi 29 Août 2025 à 17h (cf courrier postal à venir)																					
Rentrée Scolaire	02/09/25	01/09/25	01/09/25	01/09/25	01/09/25	01/09/25	01/09/25	01/09/25	01/09/25														
	9h00 en classe	10h00 en classe	10h00 en classe	09h30 Cour Primaire	08h30 Cour Primaire	08h30 Cour Primaire	08h30 Cour Primaire	08h30 Cour Primaire															
Réunion de Classe	Jeudi 11 septembre 2025- 18h00 (Self Lycée)			Lundi 8 septembre 2025- 18h00 (Self lycée)			Jeudi 4 septembre 2025 - 18h00 (Self Lycée)																
Photos Individuelles des élèves	Jeudi 4 septembre 2025	Lundi 1er et Mardi 2 septembre 2025																					
Portes Ouvertes de l'École	Vendredi 6 mars 2026 à partir de 17h																						
Journées de ratrappage	Mercredi 6 mai 2026 jusqu'à 11h30 Mercredi 27 mai 2026 jusqu'à 11h30																						
Journée Pédagogique	Lundi 10 novembre 2025																						
Exercice Incendie	Mardi 23 septembre 2025																						
Exercice Attentat	Vendredi 21 novembre 2025																						
Exercice risques chimiques	Mardi 16 décembre 2025																						
Messe de rentrée	Vendredi 26 septembre 2025 à 17h30																						
Assemblée Générale de l'APEL	Jeudi 9 octobre 2025 à 19h																						
Fête de l'Eté de l'Ensemble Scolaire	Samedi 30 mai 2026 à 10h																						

Pour toute nouvelle inscription pour la rentrée de Septembre 2026, merci de faire une pré-demande sur notre site internet www.mongre.org dès le 22/09/25. Vous serez contacté ultérieurement pour une prise de rendez-vous

Organisation de l'année scolaire 2025/2026

	COLLEGE				LYCEE				
	6e	5e	4e	3e	2nde	1ère	Terminale		
Accueil des nouveaux élèves non scolarisés auparavant à Mongré	Accueil déjà fait en mai 2025	28/08 à 16h30			01/09 à 16h30				
Rentrée du 01/09	De 8h à 12h	De 13h30 à 16h30	De 13h à 16h	De 9h à 12h	Pas cours	Pas cours	Pas cours		
Rentrée du 02/09	Pas cours	Pas cours	Pas cours	Pas cours	De 9h à 11h30	De 13h30 à 15h30	De 10h à 12h		
03/09 (semaine A)	Début des cours								
Journée d'intégration	01 et 02/09 (par demi-journée)				26/09				
Rencontre Générale parents/enseignants	04/09 à 18h	04/09 à 18h45	09/09 à 18h	09/09 à 18h45	08/09 à 18h	15/09 à 18h	15/09 à 18h45		
Rencontres individuelles parents/enseignants	20/11 à 17h	12/01 à 17h	08/01 à 17h	11/12 à 17h	15/12 à 17h	15/01 à 17h			
Début du semestre 2	Lundi 19 janvier 2026								
Journée pédagogique	Lundi 10 novembre 2025								
Exercice incendie	Mardi 23 septembre 2025								
Exercice attentat	Vendredi 21 novembre 2025								
Exercice risques chimiques	Mardi 16 décembre 2025								
Messe de rentrée	Vendredi 26 septembre 2025 à 17h30								
Assemblée générale de l'APEL	Jeudi 9 octobre 2025 à 19h								
Photos individuelles	Lundi 1er et Mardi 2 septembre 2025								
Portes Ouvertes Collège, Lycée	Samedi 7 mars 2026 de 9h à 12h								
Remise du diplôme du BAC	Vendredi 7 novembre 2025 à partir de 18h								
Remise du diplôme du Brevet	Vendredi 14 novembre 2025 à partir de 16h30								
Fête de l'Eté de l'Ensemble Scolaire	Samedi 30 mai 2026 à 10h								

- Les rencontres générales : elles sont pour vous l'occasion d'une première rencontre avec l'équipe pédagogique de votre enfant, les autres parents de sa classe et les responsables de l'établissement.
- Les rencontres individuelles : elles sont destinées à vous donner un rapide premier bilan sur la situation scolaire de votre enfant et à vous aider à l'accompagner dans son projet d'études. Elles ne remplacent pas les rendez-vous particuliers que nous vous invitons à prendre, par mail via Ecole Directe, avec le professeur concerné durant l'année dès que vous repérez la moindre difficulté qui mérite attention.

Pour toute nouvelle inscription pour la rentrée de septembre 2026, merci de faire une pré-demande sur notre site internet www.mongre.org dès le 22/09/25. Vous serez contacté ultérieurement pour une prise de rendez-vous



Calendrier des vacances scolaires Année 2025/2026

	Début	Reprise
Vacances de Toussaint	Vendredi 17/10/2025 au soir	Lundi 03/11/2025 au matin
Vacances de Noël	Vendredi 19/12/2025 au soir	Lundi 05/01/2026 au matin
Vacances d'hiver	Vendredi 06/02/2026 au soir	Lundi 23/02/2026 au matin
Vacances de Printemps	Vendredi 03/04/2026 au soir	Lundi 20/04/2026 au matin
Jour Férié – avec Pont de l'Ascension	Mercredi 13/05/2026 à midi	Lundi 18/05/2026 au matin
Jour Férié – Lundi de Pentecôte	Lundi 25 mai 2026 toute la journée	
Vacances d'Été	Mardi 30/06/2026 au soir pour l'École (Maternelle et Primaire)	Pour le Collège/ Lycée, selon le calendrier à venir en fin d'année scolaire

SECURITE

Abords de l'établissement :

Les élèves et leurs familles sont invités à faire en sorte d'éviter aux abords de l'établissement tout attroupement préjudiciable à la sécurité des élèves, dans le cadre du dispositif Vigipirate. Nous demandons également aux familles qui amènent leurs enfants en voiture de respecter la fluidité de la circulation et le libre accès à l'établissement. Le stationnement devant les portails (avenue Saint Exupéry et impasse Jeanne Jugan) est rigoureusement interdit, tout comme l'entrée dans l'établissement, sauf autorisation exceptionnelle.

Accès dans l'enceinte de l'établissement :

En raison du renforcement de la sécurité, l'accès à l'établissement se fera :

Pour l'école primaire et maternelle : à l'aide d'une carte magnétique destinée aux parents ou aux personnes accompagnant les enfants ;

Pour les élèves du collège et du lycée : à l'aide d'une carte magnétique (elle a aussi la fonction de carte d'identité scolaire et d'accès aux restaurants) ;

Pour les parents de collège et de lycée : en déclinant leur identité auprès du personnel de vie scolaire à l'entrée.

Prévention : Exercices de sécurité :

Plusieurs types d'exercices ont lieu chaque année dans l'établissement, qui ont pour objet de donner aux adultes et aux élèves de bonnes habitudes de comportements face aux dangers, et ainsi de limiter les conséquences d'éventuels accidents. Evacuation : il s'agit de mettre tous les occupants des bâtiments hors de danger, en cas d'incendie notamment.

- Confinement avec un scénario de type industriel (nuage toxique par exemple) mettant en danger la santé des élèves, il s'agit alors de regrouper tous les usagers de l'établissement dans les locaux les plus sécurisés, le temps de l'alerte.

- Confinement avec un scénario de type intrusion : il peut s'imposer en cas d'intrusion dans l'établissement

Elèves pompiers :

A partir du CM1, 2 élèves par classe reçoivent une formation à la conduite à tenir en cas d'évacuation et aux gestes de premiers secours.

PASTORALE

Dans un cadre proposé par le réseau Assomption France et précisé dans notre projet pastoral, la Pastorale est ouverte à tous. Les modalités de mise en œuvre sont les suivantes, selon les niveaux, sur le temps scolaire :

Ecole, chaque semaine en classe :

Maternelle et CP : éveil à la vie et à la foi, pour tous ;

CE1 : culture chrétienne ;

CE2 au CM2 : catéchèse ou culture religieuse au choix des parents, temps forts tous ensemble plusieurs fois dans l'année.

Collège :

6è : catéchèse ou culture religieuse au choix des parents, 1h/semaine ;

5è : catéchèse 1h/semaine selon le choix des parents. Les jeunes de 5ème qui le souhaitent font leur profession de foi.

4è et 3è : aumônerie selon le choix des jeunes

En 5^{ème}, les élèves non-inscrits à la catéchèse sont attendus obligatoirement en étude pendant cette heure.

Lycée :

2nde, pour tous : 1h/15 jours de formation humaine

1ère et Terminale, pour tous : 3 conférences ou temps forts dans l'année pour amorcer une réflexion éthique

et critique sur notre vie et notre monde, parties intégrantes de notre projet d'établissement. La présence de tous les élèves est obligatoire.

En outre, hors temps scolaire, nous accompagnons les jeunes vers les sacrements : baptême à partir du CE1, première des communions à partir du CM1, confirmation à partir de la 2nde, réconciliation au cours de l'année. Enfin, nous nous retrouvons tous pour plusieurs célébrations dans l'année marquant les temps forts de l'année liturgique ou de la vie de l'établissement. La participation à ces célébrations se fait sur la base du volontariat.

E.P.S.

La pratique sportive est obligatoire sauf inaptitude médicale reconnue.

Inaptitude de longue durée (au moins deux mois) ; tout élève présentant une inaptitude totale ou partielle doit se présenter à son professeur d'E.P.S. (ou professeur d'école) muni d'un certificat médical qui sera transmis au bureau vie scolaire.

Inaptitude occasionnelle : l'élève doit se présenter au professeur avec le certificat médical ou la demande justifiée des parents inscrite au carnet de correspondance ; la demande ne préjuge pas de la décision. L'élève inapte au sport est à la disposition de son professeur d'E.P.S. pour arbitrage, mesure, cours théorique... sauf raison médicale majeure.

N.B. : l'association sportive propose des activités aux élèves de collège et de lycée volontaires en dehors des heures de classe. Une circulaire sera remise aux élèves à la rentrée.

Pour la sécurité de vos enfants nous vous demandons de veiller à les équiper d'une paire de chaussures adaptée à la **pratique sportive**. Les bijoux susceptibles de causer une blessure à soi-même ou à autrui, doivent être ôtés ou protégés.

Par respect des règles d'hygiène, les élèves doivent porter le maillot de sport prévu à cet effet et prévoir des vêtements de rechange leur permettant de poursuivre leur journée scolaire dans de bonnes conditions. Ils ne doivent pas arriver et repartir des cours d'EPS dans la même tenue.

La commande du maillot EPS sera à faire à la rentrée scolaire en ligne sur Ecole directe. Concernant la natation le **bonnet de bain est obligatoire**.

POINT ECOUTE

Un point écoute assuré par une psychologue scolaire est à la disposition des élèves du collège et du lycée qui le souhaitent. Les rendez-vous sont à prendre auprès de l'accueil santé

ACCUEIL SANTE

« L'accueil santé », assuré par des secouristes agréés salariés de l'établissement, est un service d'urgence destiné à garantir la sécurité des enfants. Il ne remplace, en matière de soins ou de prévention, ni les parents, ni le médecin de famille. Les responsables sont formés à repérer les situations où l'intervention de services médicalisés d'urgence s'impose, et à soigner les accidents bénins. Comme une infirmière, ils ne sont pas habilités à administrer le moindre médicament fût-ce du paracétamol. Dans le cas où un enfant doit prendre un médicament dans l'établissement, il doit être en possession d'une copie de l'ordonnance. Sur décision des responsables de l'établissement, les élèves sont évacués, selon la gravité :

Pour les petites urgences (entorses, mal de ventre...) par les parents ou par une ambulance aux frais des parents si ceux-ci ne peuvent se déplacer ou ne peuvent être joints en temps utile.

Pour les urgences importantes (fracture, réaction allergique alimentaire, malaise...) par le service des POMPIERS mandaté par le SAMU. Les parents rejoignent leur enfant aux urgences.

Les parents sont instamment priés de ne pas envoyer à l'école des enfants malades dès le matin. En cas de pathologie chronique de type diabète, allergie, épilepsie... il convient de retirer auprès de l'accueil santé un formulaire appelé **Protocole d'Accueil Individualisé**.

Rappel : les PAI doivent être établis ou mis à jour dès la rentrée scolaire et rendus à « l'accueil santé »

ETUDE ET AIDE AUX DEVOIRS

Au collège :

des heures d'aide aux devoirs encadrées par un enseignant sont proposées à tous les élèves qui souhaitent être aidés dans leur travail personnel. Les modalités pratiques sont communiquées aux familles au début de l'année.
des études du soir surveillées sont proposées jusqu'à 17h45 pour réaliser le travail personnel.

A l'école :

des études surveillées sont proposées jusqu'à 17h30, et une garderie accueille les enfants jusqu'à 18h.

SUIVI DE LA SCOLARITE

Chaque élève doit avoir un agenda ou un cahier de textes pour noter son travail. Le jour de la rentrée lui est remis un carnet de CORRESPONDANCE à utiliser pour les demandes d'autorisation de sortie, d'absence, d'informations, de rendez-vous etc.

Les élèves doivent constamment l'avoir avec eux ; toute détérioration (pages déchirées, collages, correcteurs...) sera sanctionnée. **Les parents sont invités à le consulter et à le signer régulièrement.**

SITE ECOLE DIRECTE :

Cet accès vous permettra de prendre connaissance de toutes les informations concernant votre/vos enfant(s) (notes, cahier de texte, comptabilité, emploi du temps, bulletins trimestriels ...). Il est important de consulter ce site régulièrement.

ABSENCE :

Pour raison de santé : Les parents informent l'établissement dès la première heure, via Ecole Directe (Vie scolaire du niveau concerné) ou par téléphone, et, **au retour de l'élève, justifient OBLIGATOIUREMENT l'absence sur Ecole Directe (signature électronique et motif)**.

Exceptionnelle : les Parents en font la demande justifiée, au préalable et par écrit, sur le carnet de correspondance. L'établissement informe les familles dans les meilleurs délais (par téléphone ou SMS) de toute absence non justifiée.

ELEVES MAJEURS :

L'établissement est responsable devant les parents qui les ont inscrits ; en conséquence, **seule la signature de ses parents est reconnue comme valable.**

En cas d'absence d'un professeur en collège et lycée :

Si le congé de maladie est inférieur à 15 jours : l'établissement met en place, dans la mesure du possible, un système de suppléance en interne, assuré par nos professeurs en fonction des disponibilités de leur emploi du temps.

Si le congé de maladie est égal ou supérieur à 15 jours : la loi nous impose de recourir à des suppléances extérieures dont la liste est fournie par le Rectorat, liste malheureusement de plus en plus pauvre.

Attention : aucune sortie de l'établissement n'est admise en 6ème, 5ème, 4ème, 3ème en cas d'absence imprévue d'un professeur.

En cas d'absence d'un professeur à l'école :

L'école met en place dès le premier jour un système de remplacement dans les classes en attendant un suppléant selon la durée de l'arrêt.

LIVRES ET CARTONS DE FOURNITURES

- Maternelle :

Les fournitures de rentrée des maternelles seront précisées lors de la première réunion proposée par l'enseignante. Dans un premier temps, un petit sac à dos composé de :

- vêtements de rechanges en cas « d'accident »
- boîtes de mouchoirs

Seconds jeux de livres pour nos élèves de 6ème et de 5ème !

En partenariat avec l'établissement, nous continuons à proposer les **seconds jeux de livres** (français, mathématiques et histoire-géographie) pour alléger le cartable de vos enfants.

❖ **Fini le stress des réservations en ligne !** Cette année, il n'est plus nécessaire de réserver les livres avant la rentrée.

Cependant, la rentrée 2025/2026 apportera quelques changements de manuels, ce qui pourrait entraîner un léger retard dans la distribution des livres en classe.

Restez sereins, l'APEL est là pour accompagner vos enfants dans cette nouvelle année scolaire ! 

Préparez la rentrée avec l'APEL !

Comme chaque année, nous sommes là pour aider les familles à aborder la rentrée en toute sérénité ! Grâce à notre partenariat avec **Bureau Vallée**, nous vous proposons des cartons de fournitures au meilleur prix.

☛ **Commandez votre carton dès maintenant sur notre site : <https://apelmongre.org/commander-en-ligne/>**

Les cartons de fournitures **pour les élèves du CE1 à la 3e** (pas de fournitures scolaires spéciales pour le lycée) commandés durant le mois de juin sur le site internet de l'APEL, pourront être retirés chez **Bureau Vallée** (ZAC de la Sauvagère - 1525 route de Frans - 69400 Villefranche/Saône) à partir du **26 juillet**, pendant les heures d'ouverture du magasin. N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité pour le retrait de vos commandes !

Pour toute question, notre équipe est à votre disposition à l'adresse e-mail suivante : **fournitures.scolaires.mongre@gmail.com**.

Faites le plein de fournitures et démarrez l'année scolaire du bon pied!  

 **Adhésion à l'APEL (Association de Parents d'élèves de l'Enseignement Libre) : toujours pas d'inflation en 2025/2026 !** 

Le tarif reste fixé à **25 € par famille** ! À noter qu'une partie de cette cotisation est destinée à l'APEL du Rhône, ce qui nous permet de bénéficier de son précieux accompagnement.

En devenant membre, vous accédez à des services à tarif préférentiel, comme des cartons de fournitures scolaires. Votre adhésion est essentielle : elle constitue la principale source de revenus de notre association, nous permettant de vous offrir des services tout au long de l'année scolaire et de vous accueillir chaleureusement lors de nos diverses manifestations.

Voici un aperçu des actions que nous soutenons grâce à votre adhésion :

👉 **Événements pour les élèves** : Fête de l'école, soirée carrières, spectacle de Noël, et bien plus encore !

📘 **Projets pédagogiques et culturels** : Accompagnement de l'établissement dans des actions de prévention, fourniture de matériel pour la classe robotique, organisation du pèlerinage de Lourdes, journées d'intégration, etc.

🌟 **Subventions pour de nombreuses activités** : Visites et sorties pédagogiques, activités périscolaires, permanence d'un(e) psychologue, temps fort de la Pastorale, et tant d'autres !

Un grand merci à tous pour votre soutien ! 🌟

Assemblée générale :

👉 **Ne manquez pas notre Assemblée Générale !** 🎉

Rendez-vous le **jeudi 9 octobre 2025** pour un moment convivial et enrichissant ! Nous vous attendons nombreux pour faire le bilan de l'année écoulée et découvrir ensemble les perspectives passionnantes de la nouvelle année scolaire.

C'est aussi l'occasion rêvée de rejoindre l'APEL et de vous impliquer dans nos diverses actions tout au long de l'année. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : apel@mongre.org.

👉 **Devenir membre du conseil d'administration de l'APEL, c'est simple !** Il suffit de participer à 7 ou 8 réunions en soirée par an et de donner un coup de main à la commission de votre choix, selon vos disponibilités. Le tout dans une ambiance chaleureuse et conviviale !

Pour rester à jour sur nos actions et projets, suivez-nous sur nos réseaux sociaux :

- **Facebook** : facebook.com/apelmongre/
- **Instagram** : [@apelmongre](https://www.instagram.com/@apelmongre)
- **Site internet** : apelmongre.org

Nous avons hâte de vous retrouver à la rentrée et de partager cette belle aventure avec vous ! 🌟

**Vos interlocuteurs tout au long de l'année
via Ecole Directe :**

Chef d'établissement :	Jean-François BARBIN
Chef d'établissement Ecole :	Céline HUGON
Adjointe du Collège :	Marion LAVALLEE
Assistante de Direction :	Sylvie PEREZ
Assistante de Direction Ecole :	Céline BRABANT
Assistante Gestion (facturation famille) :	Séverine GIBOULET
Responsable 6ème :	Gilles BARATIN
Responsable 5 ^{ème} :	Pascal BIVERT
Responsable 4 ^{ème} :	Delphine GOBET
Responsable 3 ^{ème} :	Laurent VIAL
Responsable 2 nd :	Julie DEPAGNEUX
Responsable 1 ^{re} -Tle :	Pierre Etienne CHIROUZE
Coordinateur Vie Scolaire :	Anita MONNIER
C.P.E adjointe 6/5 :	Stéphanie LAGOUTTE
C.P.E adjointe 4/3 :	Karine VOLAGE
Gestionnaire :	Vincent CLAIRE
Conseillère d'Orientation :	Gaëlle MEZIANI
Animation – Communication :	Diane THIBAUDIER
Accueil santé :	Diane MOLINARO Martine VIGIER
Accueil secrétariat :	Carine SANTAILLER Karen LOPES